54me Année — Nouvelle série — No 119 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 8 MAI 1948.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Les Fêtes de Pentecôte

Au temps déjà lointain les Comités des Fêtes de notre Ville organisaient les beaux corsos carnavalesques que nous avons tous connus à la Mi-Carême ou à Pâques.

Rapport à la saison incertaine, les Comités qui succédaient aux premiers reportèrent les Corsos à Pentecôte parce que la saison était plus favorable. Il y avait du soleil et de l'enthousiasme, les idées plus claires, partant, les sujets plus beaux et plus originaux.

La tradition se continue. Le Corso de l'an passé, au jour de Pentecôte, fut merveilleux et obtint un succès plus que grandiose.

Cette année, il en sera de même. Les préparatifs des chars et des groupes se poursuivent méthodiquement. Chacun est à l'ouvrage, chacun rivalise de goût et tout fait prévoir que notre jeunesse, lorsqu'elle veut, elle peut se mettre en parallèle avec celle des grandes villes. Mais pour la juger et lui décerner les palmes attendons le jour du Corso.

Bientôt la publicité par voix d'affiches portera au loin le programme de nos fêtes, leur lecture encouragera les plus réfractaires à venir chez nous, alors que les connaisseurs enfourcheront leur pégase ailé pour venir plus vite.

Souhaitons, pour que le succès soit complet, des journées de soleil.

D'un autre côté, le public doit aider moralement et financièrement le Comité. Il doit souscrire aux billets de tombola qui lui sont offert ainsi que les billets d'entrée.

Public, accepte volontiers tes frais de participation, ce n'est pas une grosse somme, tu prouveras par ce geste généreux, un ardent désir de voir se développer la prospérité de notre Cité.

—)o(—

TOURNOI DE SIXTE

Le Tournoi de Sixte qu'organise la société sportive « Sisteron-Vélo » promet d'être des mieux réussi.

Tout laisse prévoir que la journée Carnavalesque et Fleurie sera grandiose. Il est donc normal que la journée du ballon soit réalisée à la même échelle.

Nous pouvons dire que le Comité Directeur du Sisteron-Vélo ne ménage ni son temps ni sa peine pour satisfaire les plus difficiles.

Ce Tournoi fera date dans les annales Sisteronnaises puisque, à l'heure actuelle, plus d'une vingtaine d'équipes régionales sont déjà inscrites.

Les vainqueurs de cette compétition ne seront pas oubliés. Les récompenses en valent la peine. Un Challenge d'une valeur de quinze mille francs, deux challenges, offerts par la société Sisteron-Vélo, une coupe et plusieurs breloques, voilà l'enjeu de ce véritable gala de plein air.

—)o(—

CONCOURS DE BOULES

Pour ces fêtes, les sportifs ne doivent pas se plaindre, car, mieux que les autres années, les boules auront aussi leur place.

En effet, le Mardi, à 9 heures, un grand Concours doté de 20.000 frs de prix réunira toutes les fines boules régionales dans une compétition à la longue, règlement du jeu provençal.

Pour les perdants de la première partie, un Concours de Pétanque sera également donné, avec 8.000 frs de prix.

Ces concours seront organisés par la société « La Boule Sisteronnaise ».

—)o(—

Comme on peut le prévoir, toutes ces manifestations vont remporter un énorme succès et une nombreuse assistance sera heureuse de passer à Sisteron les Fêtes de Pentecôte 1948.

Pour les réaliser à la satisfaction de tous, combien faut-il de temps et de peine ?

C'est grâce à un Comité Permanent des Fêtes, aidé par quelques sociétés, par la jeunesse, que notre petite Ville montrera à tout un public sa vieille renommée et sa joie de vivre.

M. L.

Echos des Fêtes de la Baume

Joli mois de Mai
Quand reviendras-tu
M'apporter des feuilles...

Les poètes ont chanté sur tous les tons le mois de Mai, le printemps, les fleurs, le soleil et les oiseaux, le renouveau quoi ! Mais dans leurs hymnes à la nature ils ont omis le mistral, la pluie et les orages, et cependant ces éléments comptent dans l'équilibre éthéré, on l'a bien vu Dimanche dernier à la Baume, dont un temps maussade, pluvieux et froid présidait aux réjouissances de ce faubourg que les habitants en liesse avaient revêtu de ses beaux habits de fête par les multiples décorations posées un peu partout, surtout à l'entrée du Pont.

Ce temps incertain n'empêcha nullement la jeunesse de se livrer aux amusements, car les jeux de boules permirent à plusieurs équipes de tenter leur chance, le mât de cocagne eut ses amateurs parmi les jeunes et les courses pédestres et autres amusèrent un bon moment tous les spectateurs.

Cependant le clou de la fête fut certainement le grand Concert Musical donné par les « Touristes des Alpes » à 16 heures devant une foule compacte et serrée qui applaudit l'exécution du programme malgré les rafales de vent. Mais nos musiciens furent stoïques et supportèrent vaillament et avec courage ces éléments qui les génait bien un peu, mais qui ne leur empêcha pas d'exécuter leur programme jusqu'au bout.

Le Comité des Fêtes, qui sait bien faire les choses, offrit à la fin du concert un bouquet au chef de musique M. Dollet, un autre bouquet à M. Paret, Maire et exécutant, et un autre à M. P. Lieutier, président et doyen de la Société Musicale. Le public salua de ses applaudissements ces délicates attentions, puis des consommations furent offertes aux musiciens qui apprécièrent comme il convient ce geste amical et M. Paul Michel, président du Comité, offrit à son tour, dans le hall de son habitation un apéritif, ce qui lui valut les remerciements et la reconnaissance des « Touristes des Alpes ».

Le soir, malgré la pluie, le bal permit à la jeunesse de se livrer aux plaisirs de Therpsychore jusqu'au jour. Ce fut donc une journée bien remplie à laquelle manquait le rayon de soleil pour la rendre plus sympathique et plus agréable.

Voici le résultat de la tombola :

4.821 gagne un pneu
4.048 une bouteille vin blanc
4.334 une lampe portative
4.335 une boite de poudre
4.336 un calot
4.337 une boite de poudre
4.115 un lot d'assiettes
4.550 une bouteille Suze
2.762 un kilo de savon
3.299 une bouteille apéritif
3.921 une brosse
2.422 une bouteille apéritif
2.423 une plante verte.

Les lots sont à retirer chez le Trésorier, M. Latil Augustin, Villa André, Faubourg La Baume, Sisteron.

Lettre Ouverte

à mon ami TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 1er Mai 1948.

Mon Cher Titin,

Aujourd'hui fête des fleurs et du travail. C'est pourquoi personne ne travaille. Par suite de l'arrêt de tous moyens de locomotion, Marseille ressemble à un grand village. Pas un bruit, si ce n'est celui d'un chien qui jappe ou de chats qui s'expliquent.

C'est fatiguant ce calme, on n'y est pas habitué. Sans le vacarme infernal et quotidien, les nerfs tombent à plat. La foule entre en masse et comble les cafés et les bars où se débitent les remontants à 25 francs le dé à coudre. Les bistrots sont demeurés ouverts. Le bistrot seul est resté roi et, comme tel, non soumis à la loi commune. Même en démocratie il y a des favorisés, des vernis, dit Toine qui n'est pas encore parti pour le Sénégal. Il n'y a pas renoncé, non, mais il a toujours une bonne raison pour défaire sa valise.

D'abord, il n'a pas voulu partir sans aller saluer le Grand Charles, ainsi qu'il l'appelle familièrement. Il a servi avec lui dans les Chasseurs et en a gardé un souvenir qui le flatte !

Huit jours de salle de police, transformation de huit jours de consigne infligés par l'adjudant qui avait reçu en pénétrant dans la chambrée, une gamelle d'eau en équilibre sur la porte, bien qu'elle ne lui fut pas destinée.

A la fin de la pénitence, le commandant Charles l'avait fait appeler et, après une courte homélie toute paternelle, il lui avait dit, souriant: Une autre fois faudra mieux viser mon garçon !

Toine, qui est juste et pas méchant n'a pas gardé rancune, au contraire. Depuis la Libération il est emballé pour son commandant devenu illustre. Il me dit : c'est un brave type et puis pas fier. Il aurait pu, comme tant d'autres qui n'étaient même pas capitaines, se faire nommer maréchal pendant qu'il était le grand chef et tu vois il a gardé ses deux étoiles.

Donc Toine n'est pas parti et nous sommes allés, le 18 Avril au matin, suivis du cousin Ugène qui, lui, étant d'extrême gauche, n'est plus partisan de de Gaulle mais qui voulait voir tout de même, sur les pentes de la colline de la Garde, près du char Jeanne d'Arc dont les occupants furent tués en montant à l'assaut du rocher au haut duquel se tenaient les allemands.

Je ne te conterai pas, mon cher Titin, le déroulement des cérémonies : pose de la première pierre ; remise des décorations ; tu as lu certainement celà dans les journaux, mais je peux te conter l'enthousiasme de la foule parmi laquelle les femmes n'étaient pas de ceux qui criaient le moins fort !

Lorsque le Général, après la remise des décorations, redescendit tout au long de la haie vivante pour la remonter de l'autre côté, serrant, au hasard, quelques unes des mains nombreuses qui se tendaient vers lui, ce fut le rendement maximum dans la chorale des vivats ! Quand il fut devant nous, grand de toute sa taille et de la renommée acquise, Toine, dressé sur ses pointes comme une ballerine, le bras tendu dans l'attente d'une poignée de main, qui ne le déçut point d'ailleurs, il enfla terriblement sa voix pour dominer le concert des louanges : Vive de Gaulle ! Vive le Commandant ! cria-t-il. Le grand homme, qui n'est plus pour certains, maintenant, qu'un homme très grand, eut dans les prunelles une fugitive lueur d'émotion et d'amusement, il venait, sans doute, de se souvenir des Chasseurs ; il sourit et passa.

Derrière Toine, le cousin Ugène restait coi, mais il était un peu ému, tout de même. L'enthousiasme est communicatif. Pour moi, je me trouvais pris en sandwich entre deux jeunes femmes par devant et deux autres par derrière, toutes voulaient, à toute force, toucher la main du Général, sans plus se soucier de moi que si j'avais été une ombre. La pression excessive n'étant pas masculine, je n'eus pas la force de me fâcher, mais si je n'en perdis pas patience, j'en perdis mon chapeau qui chut lamentablement, sans plus de bruit qu'un Souverain moderne.

Quoi que non exempt de quelque émotion; aux souvenirs que me remémorait cet homme : La guerre et ses horreurs ; la Libération et ses joies, je n'applaudis pas, je ne criais pas. En le voyant passer, porté aux nues par ses admirateurs, je me souvenais que, quelques années plus tôt un autre homme, lauré et décoré, couvert de sa gloire passée, foulait le sol de l'antique Phocée, acclamé unanimement par des foules énormes. Alors, comme aujourd'hui, je n'applaudissais pas, car je me souvenais qu'on avait brulé Jeanne d'Arc. Sur les pentes de la colline de la Garde, pendant que passait de Gaulle, je pensais que, dans un temps plus ou moins lointain, la roue du destin ayant tournée, la plupart de ceux, innombrables, qui applaudissaient le Libérateur, en ce jour de printemps, sur la colline ou au Vieux Port, renieraient l'avoir acclamé, certains même, après l'avoir hissé sur le pavois, le voueraient aux gémonies. Je pensais au Capitole près de la Roche Tarpeïenne.

Je songeais au Père la Victoire : Clémenceau, à qui on préféra l'insignifiant Deschanel ; à Churchill qui fut mis au rancart par les siens après la Victoire ; je pensais à ceux dont on solda l'illustration sur l'échafaud à Charles 1er d'Angleterre, à Capet Louis, 16e de France, à Napoléon mourant sur son rocher de Sainte-Hélène, à Jésus de Nazareth qui fut, lui aussi, renié par ses disciples et cloué sur un gibet pour avoir prêché la Justice, la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

Je pensais à la foule moutonnière si souvent injuste et cruelle. Voilà pourquoi je n'ai pas applaudi d'abord Monsieur Philippe et plus tard Monsieur Charles.

Reste sur ton rocher de la Citadelle, Titin, d'où tu peux contempler paisiblement tes champs qui verdoient, tes arbres qui fleurissent. Tu y mourras sans gloire, mais tu mourras libre et en paix.

Au revoir, bon Titin, tu es heureux, ne recherche jamais les lauriers, si ce n'est pour la sauce.

Louis SIGNORET.

CHRONIQUE LOCALE

JOURNEE LAIQUE. — Demain Dimanche, se déroulera à Sisteron, une Grande Journée Laïque.

A 14 heures, rassemblement des enfants des écoles et de la population, Place du Tivoli. Défilé en Ville et recueillement au Monument de la Résistance et au Monument aux Morts, visite de l'exposition des travaux au préau de l'Ecole Maternelle.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES DAMES. — L'assemblée Générale de la Société aura lieu, ce Dimanche 9 Mai, à 14 h. 30 dans une salle de la Mairie.

Des communications importantes y seront faites, aussi la présence de tous les membres de la Société est indispensable. Les membres honoraires sont spécialement invités. Il sera procédé au paiement des cotisations de la Mutualité et de la Caisse Chirurgicale.

Le présent avis tient lieu de convocation pour les sociétaires qui, par erreur, n'en auraient pas reçu.

FOIRE. — Après-demain Lundi, se tiendra à Sisteron une grande foire.

CAMBRIOLAGE. — Après la Société Commerciale d'Alimentation, ce fut, dans la nuit de Lundi à Mardi les entrepots de M. Gabriel Imbert épicerie « Le Courageux », à Sisteron, qui eurent la visite des cambrioleurs. Ces derniers firent main basse sur une quantité importante de denrées diverses : huile, savon, café sucre, et, entre autre, une machine à écrire.

On suppose être en présence d'une bande organisée qui, aidée de complices connaissant parfaitement les lieux de divers établissements à visiter, leur permettent d'exécuter leur triste besogne avec le minimum de risques.

Plainte a été déposée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête, laquelle permettra, nous l'espérons, de mettre en sureté cette bande de cambrioleurs.

HORAIRE DES TRAINS
SERVICE D'ETE

Un nouveau service de trains sera mis en vigueur à partir du 9 Mai prochain. Voici les heures de passage à notre gare de ces nouveaux trains ou autorails.

Direction Veynes : Sisteron, arrivée 10 h 40, départ 10 h 42 (autorail) ; 13 h 01, 13 h 16 (messagerie voyageurs) ; 13 h 51, 13 h 53 (express) ; 15 h 39, 15 h 40 (autorail) ; 19 h 37, 19 h 39 (autorail); 21 h 12, 21 h 13 (train).

Direction Marseille : Sisteron, arrivée 6 h 47, départ 6 h 49 (train) ; 9 h 58, 10 h. (autorail) ; 13 h 04, 13 h 05 (autorail) ; 14 h 31, 14 h 41 (messagerie voyageurs) ; 16 h 12, 16 h 14 (express) ; 18 h 21, 18 h 23 (autorail).

DON. — A l'occasion de sa naturalisation, M. Alinéi Jean, chaudronnier à Sisteron, a versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 500 francs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice ; 250 francs pour les Sapeurs-Pompiers et 250 francs pour la Société du Sou des Ecoles Laïques.

Nos remerciements.

C. G. A. — Tissus pour Capes de Bergers. — Les éleveurs désirant se procurer du tissu spécial imperméabilisé en 140 de large, pour capes, devront se faire inscrire d'urgence auprès du Secrétaire de la C.G.A. Ne pas omettre d'indiquer le métrage nécessaire à la confection.

Aliments pour Chiens de Bergers. — Les éleveurs, membres du Syndicat Départemental Ovin, sont informés que des aliments pour chiens de bergers vont être répartis. Les inscriptions seront reçues par le Secrétaire de la C. G. A. jusqu'au 10 Mai. Bien préciser le nombre de chiens possédés.

ENQUETE
DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Plan d'aménagement et de Reconstruction de la Ville de Sisteron, qui a été pris en considération par les arrêtés interministériels des 12 Septembre 1946 et 6 Janvier 1948 doit être soumis à une enquête de commodo et incommodo. Le dossier correspondant est déposé à la Mairie et tenu à la disposition des intéressés du 3 au 14 Mai inclus.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur se tiendra à la Mairie pendant trois jours consécutifs, du 15 au 18 Mai inclus, pour y recevoir les déclarations éventuelles.

© VILLE DE SISTERON

FEMME 60 ans cherche place dans campagne. S'occuperait enfant ou vieillard malade, aiderait basse-cour. Ecrire au Bureau du Journal.

VARIETES - CINEMA
Samedi, matinée et soirée
Dimanche, matinée et soirée
Actualités Documentaire
et un grand film
« LES PETITES PESTES »

A LA NOUVELLE FABRIQUE
10, Rue Saunerie — SISTERON
Choix incomparable de
CHAMBRES
SALLES A MANGER
Tous les modèles Tous les prix
TOUT POUR L'AMEUBLEMENT
Visitez notre Magasin-Exposition

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Mai, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du Journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

AVIS. — Le Contrôleur des Contributions Directes se tiendra à la disposition des intéressés, le Mardi 11 Mai de 9 heures à midi et de 14 à 16 heures à la Mairie.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Bœuf.

SOMMES ACHETEURS
petites, moyennes et grandes propriétés dans région Basses-Alpes ou environs, si possible libre à la vente.
Faire offre I. M. A., 133, Rue de Rome, MARSEILLE.

CAMPAGNE NATIONALE d'appel en faveur de l'enfance. — Exonération d'impôts accordée aux commerçants et industriels. — A l'occasion de la campagne nationale d'appel des Nations Unies en faveur de l'Enfance, M. le Ministre des Finances et des Affaires Economiques a décidé que les industriels et commerçants seraient admis, à titre tout à fait exceptionnel, à faire figurer parmi leurs frais généraux le montant des dons en numéraire qu'ils feront au profit de cet appel.

Il est rappelé que le Délégué Départemental du Comité National est M. le Commandant Chairat, Président de la Croix-Rouge à Digne, Cours des Arès, et que son compte postal porte le N° 1221-15 Marseille.

MESDAMES...
Une bonne nouvelle ! !
Le Maître-Fourreur
Claude LAPIERRE
de NICE, 26, rue d'Angleterre
sera à votre disposition à
l'Hôtel de la Poste, à SISTERON
les 8, 9 et 10 Avril 1948
pour prendre vos réparations et transformations en toute confiance et vous présenter sa nouvelle collection.
PRIX MODERES

AUX AVICULTEURS. — Les aviculteurs sont informés que le certificat de garantie mis au point avec l'approbation et le contrôle des services du Ministère de l'Agriculture, va entrer en application avec la collaboration des Directions des Services Agricoles et des Directions des services Vétérinaires départementaux. Ce certificat protègera les éleveurs sérieux contre les éleveurs marrons et contre la concurrence étrangère. Il permettra de donner une plus value aux produits de l'élevage.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction des Services Agricoles, 6, Rue Beausoleil à Digne.

ETAT-CIVIL

du 30 Avril au 7 Mai 1948

Naissances : Alain Jean Louis Latil, Avenue de la Libération. — Alain Joseph Etienne Bonniot, Avenue de la Libération. — Yves Guy Eugène Latil, Avenue de la Libération.

Décès : Louise Julie Boniface, Veuve Latil, 82 ans, Avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS. — En notre qualité de Président de la Société Musicale «Les Touristes des Alpes» nous adressons à M. Roger Coulomb qui par son mariage avec Mademoiselle Léa Bertagnolio, rentre dans une famille d'excellents musiciens, nos félicitations et nos remerciements pour le don de 200 francs qu'il a fait à la caisse des « Touristes des Alpes ».

Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux et souhaits.

INFORMATIONS LAROUSSE

Aspirants Aviateurs, lisez ceci :

Les progrès constants de l'aviation ouvrent aux jeunes gens une carrière tentatrice, mais qui exige des conditions d'adaptation qu'il importe de connaitre.

La sélection des futurs aviateurs se fait sur trois plans : la sélection médicale, qui élimine les sujets présentant des tares organiques ou des insuffisances fonctionnelles incompatibles avec l'effort d'adaptation physiologique qu'exige la navigation aérienne ; la sélection psycho-physiologique qui recherche chez le candidat aviateur certaines aptitudes favorables à la spécialité qu'il postule ; la sélection morale, qui recherche les qualités de caractère.

Du point de vue médico-physiologique, l'aviateur doit avoir des appareils respiratoires et circulatoires entièrement sains et efficaces ; des reins qui ne soient pas tarés, un système nerveux en tous points normal et bien équilibré, des oreilles dont les tympans soient intacts, enfin une vision de l'un et l'autre œil correcte dans ses différents modes : acuité visuelle égale à 1 sans verres, vision binoculaire et vision des couleurs normale, appréciation suffisante du relief et des distances.

(Informations Larousse).

L'OFFICIEL DES MARQUES
Caractéristiques et Prix des Voitures Camions, Motos, Tracteurs Agricoles

L'Edition de la Foire de Paris donne les Caractéristiques et Prix des Châssis, Voitures, Camions, Camionnettes, Cars, Tracteurs Agricoles et Motocyclettes, ainsi que les cours des voitures d'occasion. C'est un véritable catalogue de la construction mondiale de tous véhicules à moteur.

Envoi franco contre 50 francs en mandat ou timbres. L'OFFICIEL DES MARQUES, 23, Rue Truffaut, Paris (17e).

Profitez des Prix d'été...
pour votre provision de charbon
adressez-vous dès maintenant
chez...
E. JOUVE
Rue Saunerie — SISTERON

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...
AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction
et de transformation
Allez chez... **ROME**
Rue Saunerie — SISTERON

POUR VOS MEUBLES

ENCAUSTIQUE **BAUTIN**
DROGUERIE **Paul BERNARD**
63, Rue Droite — **SISTERON**

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

HERNIE

Chute de MATRICE, de l'ESTOMAC du REIN — EVENTRATION
Infirmités dangereuses, parfois mortelles
Contention totale garantie par les nouvelles Ceintures Médicales de
R. COSSET de Paris
Spécialiste-Orthopédiste
qui recevra de 9 à 15 h. à :
DIGNE — Samedi 8 Mai
Hôtel Boyer-Mistre.
SISTERON — Lundi 10 Mai
Hôtel des Acacias.
Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.
GAINES — VARICES
ORTHOPEDIE - PROTHESE

ASSURES ! !
Dans votre intérêt, consultez
LES MUTUELLES DU MANS
Assurances toutes branches
Sécurité totale, Contrats avantageux
Anciennement Pierre ESCLANGON
Nouvelle Direction
PARA Roger
Hôtel de la Poste — SISTERON
Téléphone 27
C. C. P. Marseille 59-11

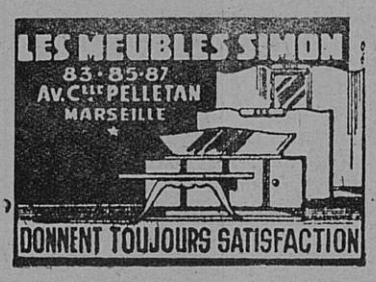

PORCS castrés 3 p 4950 Fr Fco P. Emb garanti 6 m Tarif 15/60 kg gratuit dde Représent. **Maciel** St-Denis Martel Lot.

ARBORICULTEURS ! ! !
Les ennemis de vos arbres veillent
LE VER DU FRUIT
commence à faire des dégâts
traitez avec BOZARSAL
LES KERMES ET COCHENILLES
vont s'attaquer à vos arbres
traitez avec ELGETE
LES PUCERONS ET CHENILLES
guettent... choisissez dans la gamme de nos « Insecticides »
et n'oubliez pas que
Les Produits de TRUFFAUT
font les fruits sains et beaux
Dépositaires exclusifs :
EMBALLAGES
ET PEPINIERES FRUITIERES
DE LA DURANCE
La Cazette — SISTERON — Tél. 15

TOUT pour la MUSIQUE
pour le JAZZ
Accord — Location — Echange
Les meilleures marques
Les meilleurs prix
Spécialité de Jazz
Fournitures les plus modernes
Toutes réparations
rapides et garanties
L. ALLEMAND
66, Rue Grande — **MANOSQUE**

Avant l'achat d'une
CUISINIERE ELECTRIQUE
voyez nos modèles
Plus Spacieuses
Entièrement Emaillées
Fabrication Robuste
Présentation Impeccable
Modèle Standard 25.000 sans bon
Modèle Luxe 32.500 sans bon
FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101
Magasin ouvert
Jeudis, Samedis et Jours de Foire
Tout ce qui concerne l'Electricité

POUR VOS TRAVAUX
DE PEINTURE
adressez-vous à
J. BONNEFOY
Rue des Combes, Sisteron
Décorations Plastiques

MARIAGES

riches et ttes situat. pour pers. sér. s. relat. Mme PHILIPPE, 20, Rue Camélinat St-ETIENNE (Loire).

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

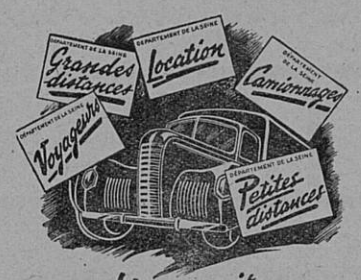

Venez voir
ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

AVIS

CONSTITUTION
DE L'ASSOCIATION SYNDICALE
DE REMEMBREMENT
de la COMMUNE de SISTERON

Par Arrêté en date du vingt cinq Avril mil neuf cent quarante huit

Le Préfet des Basses-Alpes a :

1° — Déterminé définitivement le périmètre à l'intérieur duquel il sera procédé au remembrement de la propriété, par voie d'Association Syndicale, dans la zone sinistrée de la Commune de SISTERON ;

2° — Constitué l'Association ;

3° — Transféré à l'Association la propriété des terrains à l'exclusion des immeubles bâtis ;

4° — Déterminé la liste des propriétaires apparents ;

5° — Approuvé les statuts de l'Association.

Les intéressés pourront prendre connaissance de l'arrêté précité, ainsi que du dossier l'accompagnant, à la Mairie de SISTERON, où il restera déposé pendant quinze jours, du dix sept au trente et un Mai mil neuf cent quarante huit inclus.

Etude de Me Louis Célestin BAYLE
Notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE

PREMIER AVIS

Suivant acte de Donation-Partage en l'Etude, du huit Avril mil neuf cent quarante huit, enregistré à SISTERON le dix huit Avril mil neuf cent quarante huit, folio 58, case 353, consenti par Monsieur Adolphe Frédéric, dit Henri AYASSE, propriétaire et négociant, demeurant à La MOTTE-DU-CAIRE, à ses enfants, un fonds de commerce de marchand de vins et transports a été attribué à Monsieur Adolphe René AYASSE.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en notre étude dans les vingt jours qui suivront le deuxième avis.

BAYLE, notaire.

AGENCE SISTERONNAISE
de Transactions Immobilières
ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie — SISTERON

DEUXIEME AVIS

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à SISTERON le huit Avril mil neuf cent quarante huit folio 45, case 207,

Monsieur PUT Emile, négociant à SISTERON, a cédé à Monsieur MAGNAN Rippert, les Combes, SISTERON, les droits de coordination pour un tonnage de trois tonnes cinq cents de carte modèle 8 du Comité Technique des Basses-Alpes.

Cette cession ne comporte ni la clientèle, ni le matériel, ni le local, mais comporte néanmoins la partie de fonds de commerce attachée à cette carte.

Les parties se réfèrent pour cette cession au décret du douze Janvier mil neuf cent trente neuf.

L'insertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce » a eu lieu dans le numéro du

Les oppositions sont reçues à l'Agence A. S. T. I., 6, Place de la Mairie à SISTERON.

Pas de Piqûres

Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« **Le Sérum Végétal de Vergons** »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr **A. FERRAND**, pharmacien, **NICE**
Brochure et Renseignements
sur demande

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

VENTE
sur Licitation amiable

Le Samedi vingt neuf Mai mil neuf neuf cent quarante huit, à quinze heures, en l'étude et par le ministère de Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON,

Il sera procédé à l'adjudication à titre de licitation amiable, des immeubles ci-après désignés, tous sis sur le territoire de la Commune de MISON, provenant de la succession de Monsieur Antonin Lucien BRUNEL, en son vivant propriétaire agriculteur demeurant à MISON, décédé à SISTERON le vingt neuf Janvier mil neuf cent quarante cinq, et actuellement la propriété indivise de :

1° — Madame Marie Louise Alix Gabrielle IMBERT, sans profession, veuve de Monsieur Célestin Jean LIEUTIER, demeurant à ANTONAVES (Hautes-Alpes) ;

2° — Madame Andréa MOREL, sans profession, épouse de Monsieur Aimé BOUCHET, propriétaire-agriculteur, demeurant avec lui au Sambu, par MONTLAUX (Basses-Alpes) ;

3° — Monsieur Daniel Auguste MICANEL, propriétaire agriculteur, demeurant à TALLARD (Hautes-Alpes) ;

4° — Madame Jeanne Louise Augustine MICANEL, sans profession, épouse de Monsieur Jean Joseph Auguste REYNAUD, fleuriste, demeurant avec lui à GAP (Hautes-Alpes), rue du Mazel, n° 14 ;

5° — Monsieur Robert Lucien Louis MICANEL, propriétaire agriculteur, demeurant à RECOUBEAU (Drôme) ;

6° — Madame Simone Suzanne MICANEL, sans profession, épouse de Monsieur Francis Jean REYNAUD, ingénieur, demeurant avec lui à PLOMBIERES (Savoie), hameau de Saint-Marcel ;

7° — Monsieur Ludovic EVESQUE, négociant, demeurant à LA BAUME DES ARNAUDS (Hautes-Alpes) ;

8° — Monsieur Xavier Jules EVESQUE, propriétaire agriculteur, demeurant à RECOUBEAU (Drôme)

DESIGNATION et MISES A PRIX

Premier Lot — Une MAISON à usage d'habitation, sise dans le village de MISON, comprenant un rez-de-chaussée à usage de débarras et cave, surélevé d'un premier étage de trois pièces, débarras et galetas au dessus, avec et y compris une aire avec hangar et une petite parcelle de terre en nature de vague, le tout paraissant cadastré sous les numéros 165 p, 166, 167 p et 173 de la section F, lieu dit « Le Village », pour une superficie totale de deux ares, onze centiares.

MISE A PRIX : **40.000 francs**

Deuxième Lot — Une Parcelle de Terre en nature de taillis, sise sur le territoire de la commune de MISON, lieu dit « Ponteillard », paraissant cadastrée sous le numéro 302 p de la section D, pour une superficie de trente deux ares.

MISE A PRIX : **1.000 francs**

ABLOTISSEMENT

Après adjudication des lots sus-désignés, l'ensemble sera réuni en un seul lot et remis aux enchères sur une mise à prix formée par le montant total des premières adjudications. En cas d'enchère portée sur cet ablotissement, l'enchérisseur sera proclamé adjudicataire.

RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'étude de Me Guillaume BUES, rédacteur du cahier des charges.

BUES, notaire.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON